



©SamuelHauenstein

**GROUPE DE TRAVAIL
RÉGIONAL SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET
NUTRITION (AFRIQUE
DE L'OUEST)**

**THE REGIONAL FOOD
SECURITY AND
NUTRITION WORKING
GROUP (WEST AFRICA)**

Note de Plaidoyer sur
les impacts immédiats
de la crise du
COVID-19 sur la
sécurité alimentaire et
nutritionnelle dans les
pays d'Afrique de
l'Ouest et du Sahel.

AVRIL 2020



©RafaelCampos

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA NOTE

A ce jour, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont signalé des cas de COVID-19 et la plupart des Gouvernements ont pris des mesures spécifiques pour contenir sa propagation et limiter les dommages que cette pandémie est susceptible de causer dans la région. Toutefois, ces mesures, nécessaires afin de freiner la diffusion de la pandémie, affectent bon nombre de secteurs d'activité y compris les opérations humanitaires, et pourraient avoir des conséquences à court et moyen termes sur les systèmes alimentaires, avec de fortes implications socio-économiques dans la région si ces mesures sont maintenues et intensifiées.

Cette note, élaborée par le FSNWG¹ Régional, vise à mettre en exergue les conséquences immédiates de la pandémie de COVID-19 sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région, ainsi qu'à interpeller toutes les parties prenantes pour des actions immédiates et concertées. Pour ce faire, elle présente des recommandations urgentes pouvant aider à prévenir et atténuer les impacts indirects de la crise du COVID-19, sur une région qui est touchée par un niveau d'insécurité alimentaire exceptionnellement élevé avec une projection de près de 19 millions² de personnes en crise alimentaire pour la période allant de juin à août 2020 et plus de 7.4 millions³ d'enfants de moins de 5 ans à risque de malnutrition aiguë avant l'arrivée de la pandémie.

Une deuxième note d'analyse sur l'impact de la crise et ses conséquences sur la nutrition et la sécurité alimentaire à moyen et long terme sera élaborée dans un second temps.

L'attention légitime portée à la crise sanitaire détourne les regards d'une réalité connue et alarmante : une forte dégradation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et du Centre malgré des niveaux de productions agricoles globalement satisfaisants.

¹ Le FSNWG (Food Security and Nutrition Working Group) est le Groupe de Travail Régional sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition qui regroupe plusieurs acteurs humanitaires impliqués dans l'Afrique de l'Ouest et Centrale, afin d'élaborer des analyses intersectorielles, renforcer la coordination et les approches techniques dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition.

² Pays de la région Afrique de l'Ouest, Cadre Harmonisé, chiffres de projection période de soudure juin-août 2020

³ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, CIV, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Togo, Tchad, Sénégal



©MariagniEllina

UNE SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ALARMANTE ET SOUS FINANCÉE

Les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2020 indiquent que pour la période allant de juin à août 2020, si rien n'est fait, 19 millions de personnes dans l'espace CILSS-CEDEAO et au Cameroun, seront en insécurité alimentaire sévère. Ces besoins sont 80% plus élevés qu'en 2019 et ce, alors que la réponse de 2019 n'a été financée qu'à hauteur de 50% en moyenne.

Le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, la Sierra Leone, le Mali, le Tchad et le Cameroun sont de loin les pays les plus affectés. Cette dégradation de la situation alimentaire résulte de plusieurs facteurs dont la récurrence des sécheresses sur l'Ouest du Sahel, l'instabilité économique au Sierra Leone mais surtout l'insécurité dans le centre du Sahel et la région du Bassin du Lac Tchad et la crise au Cameroun conduisant à des déplacements massifs de personnes.

La dégradation de l'insécurité alimentaire s'inscrit dans un contexte déjà dégradé présentant de multiples vulnérabilités telles qu'une incidence forte des maladies infantiles, des systèmes de santé très faibles, et des niveaux élevés de malnutrition aigue avec près de 3 millions⁴ d'enfants de moins de 5 ans qui souffriront de sa forme la plus sévère en 2020. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays du Centre-Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger), ainsi que dans la zone du bassin du Lac Tchad qui font face à une montée de l'insécurité civile mettant en péril l'accès aux services sociaux de base.

Les mesures prises par les pays de la région pour ralentir et contenir le nombre de contamination incluent notamment la fermeture des frontières et les restrictions de mouvements internes des personnes, les restrictions dans les transports publics, les couvre-feux, quarantaines, et parfois, la fermeture des marchés. Ces mesures perturbent les activités économiques des ménages, le fonctionnement normal des marchés et réduisent les opportunités de travail. Cette situation conduit à une fragilisation des moyens d'existence des ménages, ce qui pourrait d'une part accentuer les difficultés des populations à accéder à une alimentation de base à défaut d'une alimentation riche et diversifiée, et d'autre part impacter sérieusement l'état nutritionnel des mères et des jeunes enfants.

Les analyses, les programmes et plans de réponse 2020 restent plus que jamais d'actualité, étant donné que les besoins seront exacerbés par cette crise sanitaire. La vulnérabilité des bénéficiaires ne fera que s'empirer et maintenir **une réponse aux besoins humanitaires reste la première priorité.**

⁴ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, CIV, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Togo, Tchad, Sénégal

Potentiels impacts et conséquences immédiates de la crise du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur les moyens d'existence.



©LysArango

A ce stade, développer des scénarii précis de l'évolution à moyen et long termes de la pandémie et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance est un exercice complexe. De nombreuses variables aux niveaux local, national, régional et mondial doivent être prises en compte. En outre, les mesures introduites par les Gouvernements pour contenir la pandémie dans plusieurs pays de la région, sont susceptibles de s'intensifier et sont difficilement prévisibles. Néanmoins, considérant l'évolution de la pandémie dans les premiers pays affectés, ainsi que sa progression actuelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel, une propagation rapide de cette pandémie est anticipée au cours des 3 prochains mois. Dans ces conditions, certaines mesures internationales et nationales pourraient perdurer voir même être durcies face à ce fléau. Ce qui risquerait de perturber beaucoup plus fortement plusieurs secteurs d'activité, entre autres l'assistance humanitaire, les activités socio-économiques et les services sociaux de base de la région.

Les trois prochains mois (avril - mai - juin) correspondent à une période clef pour la préparation de la campagne agricole et la transhumance pastorale dont dépendent fortement les ménages ruraux. Les mesures en place occasionnent déjà de fortes perturbations et contraintes pour les migrations saisonnières (des villes vers les campagnes), le déroulement de la transhumance pastorale et l'accès aux pâturages et à l'eau en pleine saison sèche.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, la pandémie COVID-19 risque de provoquer de graves conséquences humanitaires pour une population déjà affectée par une crise aux dimensions multiples. Les impacts potentiels immédiats au cours des prochains trois mois seraient :

→ Fortes contraintes et limitations de l'assistance alimentaire et des opérations humanitaires.

La préparation opérationnelle pour la fourniture d'assistance alimentaire aux millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë pendant la période de soudure se déroulera au cours de ces prochains trois mois. Les moyens financiers pour répondre à la crise alimentaire 2020, hors toute considération du COVID-19, sont défallants. Les plans de réponse, lorsqu'ils existent, sont largement sous financés. Les mesures gouvernementales limitent et/ou retardent les mouvements des personnes et de biens aux niveaux régional et local, et posent des défis opérationnels et programmatiques aux acteurs humanitaires. Même si la plupart des organisations sont en train de revoir les procédures et approches méthodologiques pour assurer une réponse adéquate sensible au COVID-19 et contribuant à sa prévention, les effets des mesures pourront retarder les opérations logistiques et le ciblage nécessaires à la fourniture d'assistance alimentaire au 19 millions de personnes⁵ en insécurité alimentaire (Phase 3-5 des analyses du CH) pendant la période de soudure. En outre, la crise du COVID-19 risque de pousser les gouvernements et les bailleurs de fonds à se concentrer sur la réponse sanitaire et ainsi réduire considérablement la disponibilité de fonds pour la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle. La situation est particulièrement préoccupante pour les personnes déplacées, les réfugiés, les groupes marginalisés et les populations vivant dans des zones de conflit;

⁵ Ces chiffres incluent le Cameroun.



©LysArango

Potentiels impacts et conséquences immédiates de la crise du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur les moyens d'existence.

- **Accessibilité réduite aux marchés, semences, outils et intrants pour les millions d'agriculteurs** qui devront préparer leurs champs avant l'arrivée de la saison de pluie, ainsi que des obstacles à la mobilité des travailleurs saisonniers et des éleveurs et leur accès aux pâturages et à l'eau pour le bétail. Les ménages pourraient difficilement assurer un démarrage normal de la saison agricole tandis que les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pourraient avoir des difficultés à assurer le soutien habituel qui est fourni aux agro-pasteurs en début de campagne, à travers la mise à disposition d'intrants, formations et appui technique en temps opportun. L'impact sur les moyens d'existence des ménages pourrait donc être direct et avoir des conséquences négatives à moyen-terme, au delà de la période de soudure à venir;
- **Perturbation sur le fonctionnement des systèmes alimentaires** : les exportations agricoles, les importations et les chaînes de valeur des produits alimentaires (accès aux intrants, production, transformation, stockage, transport et distribution) pourraient être particulièrement touchées en l'absence de mesures appropriées. Aussi, la fermeture des marchés, des commerces et des entreprises, pourrait entraîner une volatilité accrue des prix internationaux et sous-régionaux affectant : le pouvoir d'achat des consommateurs, les termes de l'échange pour certains producteurs et éleveurs ruraux, l'augmentation des pertes et du gaspillage de la production, et la perte de revenus pour les acteurs des filières. Avant la pandémie de COVID-19, des analyses (comme 'Fill the Nutrient Gap') menées dans 4 pays de la région (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger) avaient démontré qu'environ 2/3 des ménages ne pouvait se permettre d'acheter des aliments nutritifs ce qui contribuait à des pratiques d'alimentation malsaines, et à la malnutrition. La hausse des prix des denrées risque d'aggraver cette situation. Le ralentissement des importations des biens de premières nécessité, liée à un ralentissement général de l'économie mondiale est très probable. En effet, la région dépend fortement des importations, notamment pour certaines denrées de base telles que le riz provenant majoritairement d'Asie mais également l'huile. Le ralentissement du transport maritime international engendre doré et déjà une crise des conteneurs et les approvisionnements de biens qui arrivent habituellement par les ports de Lomé, Abidjan, Dakar, Cotonou et Douala montrent des délais importants et de possible coûts additionnels;
- **Détérioration de l'offre de services préventifs et curatifs contre la malnutrition** : les capacités des systèmes de santé déjà faibles dans les pays de la région pourraient être davantage limitées du fait de l'accroissement de la demande de soins au sein des structures sanitaires et des risques accrus de contamination des agents de santé que pourraient engendrer la pandémie. En conséquence, les systèmes de santé risquent de ne plus être en mesure de faire face à la demande croissante et d'assurer la prestation de services essentiels en santé et nutrition pour la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë;
- **Perturbation de la chaîne d'approvisionnement** : la discontinuité dans la production de produits nutritionnels vitaux (produits thérapeutiques prêts à l'emploi) tout comme leur acheminement au niveau des structures de santé du fait des restrictions de mouvement imposées par les Gouvernements représente une menace majeure pour la continuité des services de traitement de la malnutrition aiguë chez les mères et les enfants.
- **Réduction / disparition des opportunités d'emploi formel et informel** : une baisse de revenus et une détérioration des moyens de subsistance de millions de personnes dans les centres urbains et en milieu rural est attendue, suite à la prolongation des restrictions sur la circulation des biens et des personnes. Les mesures de confinement pourraient d'autant plus exacerber les conséquences économiques sur les ménages de manière exponentielle. Ceci occasionnerait une forte détérioration des conditions économiques et l'adoption des stratégies d'adaptation négatives pour les ménages plus vulnérables. L'impact supplémentaire des conséquences du COVID-19 pourrait dégrader la condition des 57 millions de personnes attendue en Phase 2 entre juin et août 2020 et amener les plus vulnérables à basculer en Phase 3 à 5. Ce basculement impacterait négativement le statut nutritionnel déjà fragile des femmes et des enfants: le nombre de cas de malnutrition pourrait dramatiquement augmenter d'ici la fin de l'année si aucune mesure adéquate n'est prise.



A l'heure actuelle, les conséquences de cette crise se font déjà sentir dans de nombreux pays de la région et risquent de s'aggraver dans les semaines à venir. La baisse significative des transferts d'argent de la diaspora, qui représentent pour certains pays jusqu'à 10% du PIB et l'une des sources principales de revenus des foyers les plus vulnérables, risque d'aggraver encore la situation économique des ménages les plus pauvres. Il s'avère nécessaire d'adopter des initiatives urgentes afin que ces impacts immédiats soient anticipés, atténués et jugulés, en vue de limiter les conséquences négatives sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région dans les prochaines semaines mais également dans les prochains mois et années : de ces actions urgentes dépendent également les effets à plus long terme de la pandémie.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS POUR LA RÉPONSE IMMÉDIATE ET LA PRÉPARATION DES ACTEURS.

1. Renforcer le suivi et l'analyse harmonisée et concertée des effets de la crise du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour une mise à jour rapide des programmes et plans de réponse alimentaire et nutritionnel prenant en compte les besoins à court et moyen termes dus aux impacts du COVID-19 (Etats & Acteurs Humanitaires) ;

2. Accélérer la mise en œuvre des programmes d'assistance alimentaire d'urgence ciblant les vulnérables déjà identifiées avant le COVID-19, tout en appliquant des procédures pour réduire les risques de transmission. (Gouvernement/ Bailleurs/ Acteurs Humanitaires);

3. Garantir, via la mise en place de mesures spécifiques, (Acteurs Humanitaires et Gouvernements) l'accès des populations aux services humanitaires ;

4. Adapter l'assistance nutritionnelle d'urgence au COVID et anticiper le pré-positionnement d'intrants nutritionnels à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et soutenir les systèmes de santé nationaux afin d'assurer la continuité des interventions de prévention et de traitement de la malnutrition aigüe chez les mères et les enfants de moins de 5 ans (Etat, Acteurs Humanitaires).

5. Libérer d'urgence les financements nécessaires pour la mise en œuvre de ce qui est déjà programmé et autoriser une plus grande flexibilité pour l'utilisation des fonds ainsi que l'allègement des procédures; (Etat, Bailleurs).

6. Mobiliser rapidement des fonds additionnels conséquents d'urgence et de post-urgence de SAN au niveau national et international.

7. Prendre les mesures appropriées relatives aux commerces et transports de vivres, d'intrants et produits de première nécessité afin de préserver et soutenir les marchés et les productions agro-pastorales nationales et sous-régionales et réduire les besoins d'aide alimentaire d'urgence en prenant des mesures effectives de soutien aux agro-pasteurs les plus vulnérables et de limitation des spéculations à travers un suivi rapproché des prix et une communication transparente (Etats, Institutions régionales, PTF). Une attention particulière devrait également être donnée à la production, transformation, transport et commercialisation des aliments nutritifs.

8. Maintenir les capacités opérationnelles des acteurs humanitaires, en accélérant la préparation opérationnelle de changement de modalités d'assistance (espèces, coupons, nature) et mécanismes de distribution pour répondre aux rapides évolutions des mesures COVID et des conditions de marchés. Privilégier autant que faire se peut les paiements électroniques limitant les risques de transmission (Acteurs Humanitaires et Gouvernements)

9. Basé sur des analyses de marché rigoureuses et un suivi rapproché des prix des principales denrées alimentaires, y compris les aliments nutritifs, privilégier les interventions basées sur le marché pour soutenir l'économie locale. La surveillance des prix dans les zones rurales peut être adaptée en mobilisant le réseau des organisations de producteurs de céréales dans les pays du Sahel. (Etat, Bailleurs).

10. Poursuivre les efforts d'extension (verticale et horizontale) des filets sociaux pour atténuer les effets socio-économiques du COVID-19. Mettre en place un soutien économique immédiat aux ménages les plus vulnérables directement affectés par la crise, surtout en milieu urbain (ménages vivant au jour le jour du secteur informel) en valorisant le « savoir-faire » humanitaire en termes de ciblage;

11. Renforcer la coopération et la coordination opérationnelle étroite avec les autorités pour des réponses multisectorielles efficaces et davantage coordonnées entre les différents acteurs humanitaires, de développement et étatiques.

GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION (AFRIQUE DE L'OUEST)

CO-LEAD ET CONTACTS PRESSE



Action Contre la Faim (ACF)
Cédric Bernard : cbernard@wa.acfspain.org



Programme Alimentaire Mondial (PAM)
Unité Vulnerability Analysis and Mapping
Eric Branckaert : rbd.vam@wfp.org



unicef

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
Dolores Rio : drio@unicef.org
Anne Céline Delinger : adelinger@unicef.org



Food and Agriculture Organization (FAO)
Martin Naindouba : Martin.Naindouba@fao.org
Luca Parodi : Luca.Parodi@fao.org

Remerciements particuliers à la Fédération Internationale de la Croix Rouge (FICR), au Cash learning Partnership (Calp), à OXFAM et au Danish Refugee Council (DRC) pour la précieuse contribution.



OXFAM

